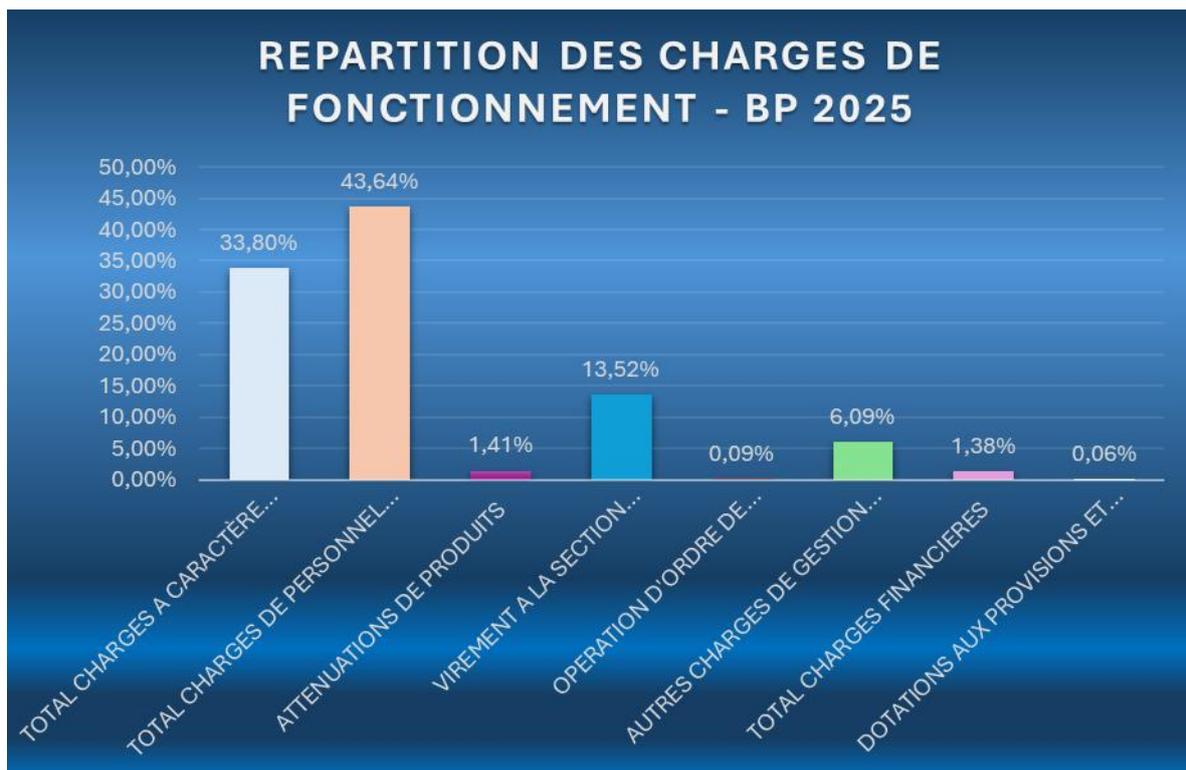


PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

I. Section de fonctionnement

a. Fonctionnement – Dépenses

SECTION FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)				
		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
O11	TOTAL CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	921 950,00 €	738 709,17 €	860 000 ,00 €
O12	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 188 200,00 €	1 016 773,49 €	1 110 400,00 €
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	37 800,00 €	34 362,01 €	36 000,00 €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	217 361,01 €	0,00 €	344 000,00 €
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 335,56 €	10 885,56 €	2 400,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	162 864,50 €	140 138,51 €	155 000,00 €
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	13 628,42 €	13 328,42 €	35 000,00 €
67	TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	450,00 €	0,00 €	0,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	860,51 €	860,51 €	1 600,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 551 450,00 €	1 955 057,67 €	2 544 400,00





Le chapitre 011 – Charges à caractère général :

Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

- Les comptes 60 (restauration scolaire, abonnements et consommations eau, abonnements et consommations gaz / électricité, carburants, alimentation, produits de traitement, fournitures d'entretien, fournitures de petit équipement, fournitures de voirie, vêtements de travail, fournitures administratives, livres / CD / cassettes pour la Médiathèque, fournitures scolaires, autres matières et fournitures) sauf 6031 (variation des stocks de matières premières) pour un montant total de **362 000€** représentant **42%** du chapitre ;
- Les comptes 61 (contrats de prestations de services, locations immobilières et mobilières, charges locatives de copropriété, entretien des terrains, entretien des bâtiments, entretien des voiries, entretien matériel roulant, entretien autres biens mobiliers, maintenance, assurances, études et recherches, documentation générale et technique, organismes de formation, autres frais divers) pour un montant de **312 600€** représentant **36%** du chapitre ;
- Les comptes 62 (honoraires, frais d'actes et de contentieux, fêtes et cérémonies, catalogues et imprimés, publications, transports collectifs, voyages et déplacements, réceptions, frais d'affranchissement, frais de télécommunications, services bancaires et assimilés, concours divers, frais de nettoyage des locaux, divers) pour un montant de **179 200€** représentant **21%** du chapitre ;
- Les comptes 635 et 637 (taxes foncières, cotisation FIPHFP, droits d'auteur) pour un montant de **6 200€** représentant **1%** du chapitre.

Le chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel et frais assimilés sont classés comme suit :

- Les comptes 621 (intervenants séances de piscine, études dirigées, manifestations culturelles) pour un montant de **2 500€** représentant **0.23%** du chapitre ;
- Les comptes 633 (cotisations mobilité, FNAL, CNFPT et CIG, autres) pour un montant de **27 000€** représentant **2.43%** du chapitre ;
- Les comptes 64 (salaires personnel titulaire, non titulaire, emplois d'insertion, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurance du personnel, FNC, organismes sociaux, médecine du travail) pour un montant de **1 080 900€** représentant **97.34%** du chapitre.

Le chapitre 014 – Atténuations de produits :

Ce chapitre recense les dépenses suivantes ;

- Le compte 73922 correspond au prélèvement effectué au titre du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et communal) pour un montant de **33 000€** représentant ainsi **92%** du chapitre ;
- Le compte 73921 correspond à l'attribution de compensation à verser à la Communauté de Communes du Pays de Limours faisant suite aux différents transferts de compétences.
Le montant affecté à ce compte est de **3 000€** soit **8%** du chapitre ;

Le chapitre 023 – Virement à la section d'investissement :

L'estimation de la part d'excédent de fonctionnement qui peut être consacrée au financement d'investissements (l'« autofinancement ») est évaluée à **344 000€**, représentant **13%** du budget total des dépenses de fonctionnement.



Le chapitre 042 – Opérations d’ordre :

Ce chapitre est impacté par des mouvements d’ordre pour :

- Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant de **2 400€** représentant **0.09%** du budget total des dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 65 – Autres charges de gestion :

Ce chapitre regroupe les contingents, participations obligatoires et subventions versées se décomposant essentiellement comme suit :

- Les redevances pour concessions, brevets, licences, etc. à hauteur de **9 000€** représentant **6%** du chapitre ;
- Les indemnités, cotisations retraite et sécurité sociale, frais de mission, de formation et de représentation du Maire, adjoints et conseillers délégués à hauteur de **93 700€** représentant **61%** du chapitre ;
- Les contingents et participations obligatoires (SDIS) pour un montant de **6 300€** représentant **4%** du chapitre ;
- Les subventions et participations de fonctionnement versées (Syndicat de l’Orge, PNR, CCAS, Associations) pour un montant de **44 000€** représentant **29%** du chapitre ;

Le chapitre 66 – Charges financières :

Les charges d’intérêts et autres charges financières (Ligne de Trésorerie Interactive) sont évaluées à **35 000€** représentant **1.38%** du budget total des dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions :

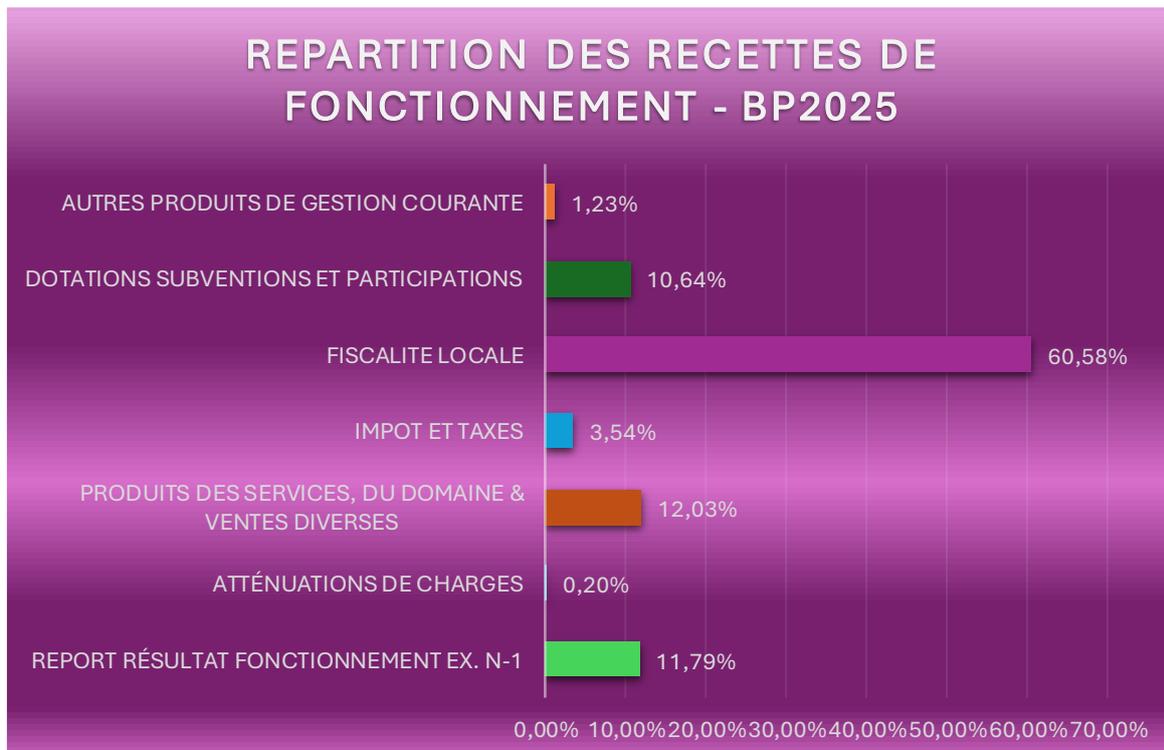
Ce chapitre se décompose comme suit :

- Ce compte concerne les dotations / provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances douteuses) pour un montant de **4 000€** représentant **0.16%** du budget total des dépenses de fonctionnement.



b. Fonctionnement – Recettes

SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)				
		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
002	REPORT RÉSULTAT FONCTIONNEMENT EX. N-1	350 000,00 €	350 000,00 €	300 000,00 €
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	8 000,00 €	17 525,04 €	5 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	284 200,00 €	305 724,98 €	306 000,00 €
73	IMPOT ET TAXES	130 000,00 €	96 053,86 €	90 000,00 €
731	FISCALITE LOCALE	1 514 000,00 €	1 517 737,35 €	1 541 500,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	240 700,00 €	265 580,20 €	270 600,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 550,00 €	32 467,79 €	31 300,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	5,36 €	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	2 550,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 551 450,00 €	2 587 644,58 €	2 544 400,00 €





Le chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté :

Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).

Le reliquat peut être affecté librement :

Soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002)

Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068).

Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Pour l'année 2024, l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté au compte financier unique 2024 s'élève à **632 586.91€** et il est affecté comme suit :

332 586.91€ en section d'investissement à l'article 1068.

300 000.00 € en section de fonctionnement à l'article 002.

Ce chapitre représente **12%** du budget total des recettes de fonctionnement.

Le chapitre 70 – Produits des services :

Ce chapitre regroupe essentiellement les recettes suivantes :

- Le compte 703 (concessions du cimetière, redevances funéraires, redevance d'occupation du domaine public) pour un montant total de **5 700 €** représentant **2%** du chapitre ;
- Le compte 706 (recettes issues de la restauration scolaire, des études dirigées, du périscolaire, de la participation des familles au transport scolaire) pour un montant total de **200 800€** représentant **66%** du chapitre ;
- Le compte 708 (recettes issues de la location des salles, du fonds de concours versé par la CCPL, de la participation de la commune de Briis-sous-Forges aux frais de gestion de décès) pour un montant total de **99 500€** représentant **32%** du chapitre.

Le chapitre 73 – Impôts et taxes :

Ce chapitre se décompose comme suit :

- Le compte 731 (impôts locaux, taxe électricité, redevance des mines) pour un montant de **1 541 500€** représentant **94%** du chapitre ;
- Le compte 732 (Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000 habitants : taxe additionnelle aux droits de mutation) pour un montant de **90 000€** représentant **6%** du chapitre ;



Le chapitre 74 – Dotations et participations :

Ce chapitre est constitué des comptes suivants :

- 741 (Dotation Globale de Fonctionnement : dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation) pour un montant de **174 000 €** représentant **64.30%** du chapitre ;
- 742 (Dotation aux élus locaux) pour un montant de **300 €** représentant **0.11%** du chapitre ;
- 743 (Dotation spéciale au titre des instituteurs) pour un montant de **2 800€** représentant **1.03%** du chapitre ;
- 744 (FCTVA sur dépenses de fonctionnement N-1 – année 2024) pour un montant estimé à **5 000€** représentant **1.85%** du chapitre ;
- 747 (participations de l'Etat et collectivités territoriales : subvention de fonctionnement de la CAF pour le périscolaire et le CME, remboursement « service d'accueil minimum » pour les mouvements de grève, subvention France Agrimer) pour un montant de **14 000€** représentant **5.17%** du chapitre ;
- 748 (autres attributions et participations : dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle, fonds départemental de la taxe professionnelle, compensations au titre des exonérations des TF et TH, participation IDF Mobilités pour les transports scolaires) pour un montant de **74 500€** représentant **27.53%** du chapitre.

Le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :

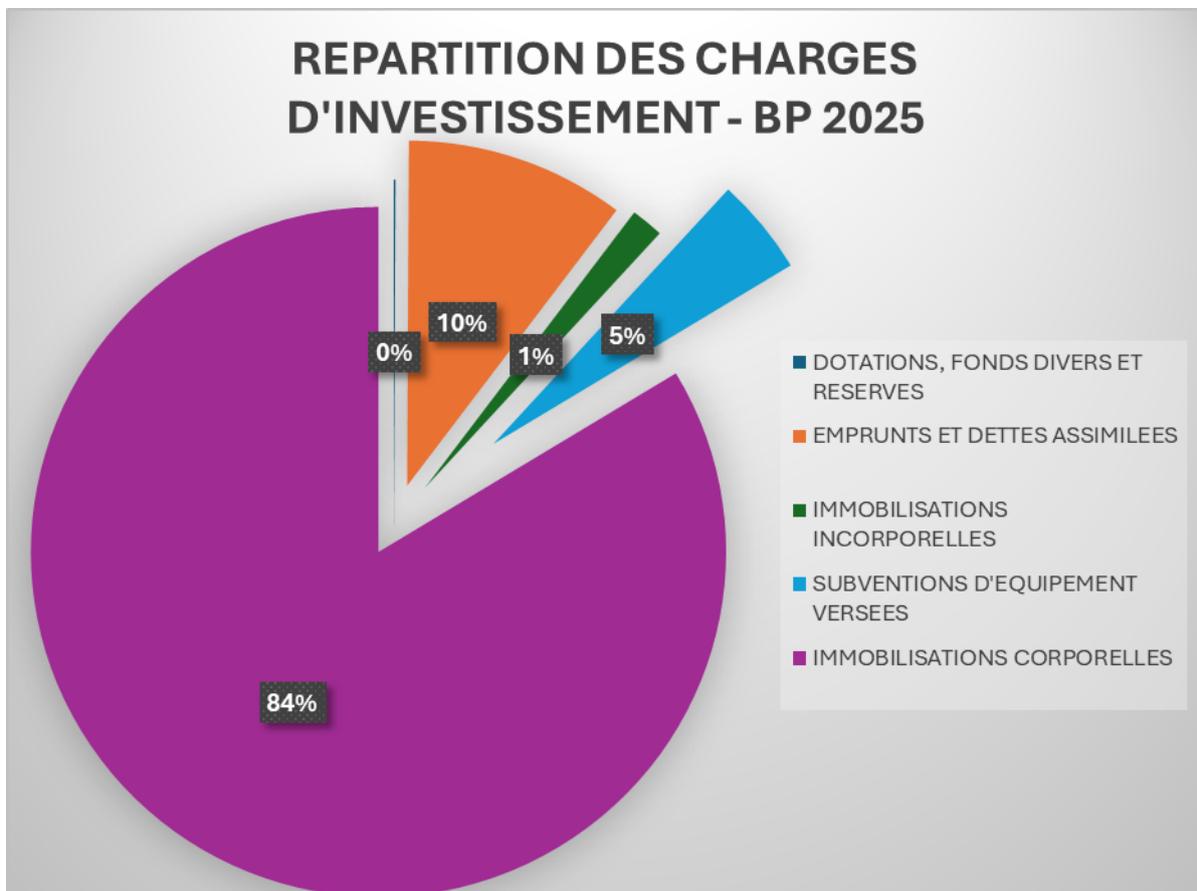
Ce chapitre se décompose comme suit :

- Le compte 752 (revenus des immeubles : loyers) pour un montant de **25 600€** représentant **82%** du chapitre ;
- Le compte 758 (produits divers de gestion courante : charges des loyers, astreintes d'urbanisme) pour un montant de **5 700€** représentant **18%** du chapitre.

II. Section de d'investissement

a. Investissement – Dépenses

SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)				
		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
OO1	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 805,05 €	1 805,05 €	0,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200,00 €	0,00 €	1 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	92 988,26 €	92 987,76 €	135 000 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 550,00 €	15 747,00 €	20 000 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 230 792,19 €	842 293,89 €	1 105 698,65 €
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 402 335,50 €	952 833,70 €	1 321 698,65 €





Le chapitre 10 – Dotations / fonds divers et réserves :

Ce chapitre est provisionné à hauteur de **1000€** pour permettre le remboursement de potentiels frais de taxe d'aménagement indûment perçus.

Le montant inscrit sur ce chapitre représente **0.08 %** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre est impacté par le remboursement du capital de la dette à hauteur de **135 000€** soit **10.21%** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :

Les dépenses réalisées sur ce chapitre sont issues de :

- L'article 2051 – Concessions et droits similaires, brevets, licences, etc. pour un montant de **5 000€** représentant **25%** du chapitre.
- L'article 202 – Documents d'urbanisme (révision du PLU, numérisation et dépôt sur Géoportail) pour un montant de **15 000€** représentant **75%** du chapitre.

Le chapitre 20 représente **1.51%** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 204 – Subvention d'équipement versée :

Ce chapitre est provisionné à hauteur de **60 000.00 €** pour permettre le versement d'une subvention d'équipement au CCAS pour le financement des travaux sur la parcelle C151 dédiée à la construction de 2 logements, il s'agit d'une régularisation de l'année précédente.

Le montant inscrit sur ce chapitre représente **4.54 %** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

Ce chapitre est provisionné à hauteur de **1 105 698,65€** qui regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

Acquisition de terrains non bâtis

Acquisition parcelle B5 - LEYMARIE (3 030 m2)

Plantations, agencements et aménagements de terrains

Conception projet Centre Bourg

Travaux Aire de Jeux cour mairie

Remplacement marronniers/ tilleuls malades

Arceaux vélos et 1 vélo électrique + supports trottinettes

Pots + Jardinières

Jardins participatifs équipement

Accès PMR + Place de Parking PMR dans la cour de la mairie

Clôture et portail périmètre école

Rampe accès PMR Parking / Ecole



Bâtiments publics, installations générales, agencements et aménagements des constructions

Tx éclairage bâtiments (Mairie) : passage au LED
Tx réfection partielle étanchéité toiture Mairie (ancien bâtiment)
Toiture + Isolation logement institutrice
Travaux intérieur logement institutrice
Ecole - Ventilation vide sanitaire
Ecole - Remplacement porte sortie de secours école (primaire)
Ecole - Evacuation EP coté maternelle
Ecole - Logement Mme CIGNETTI Marie Christine - Isolation + fuites
Ecole : Insonorisation cantine
Eolienne - Remplacement WC (ARN)
Mairie - Travaux nouvelle salle de réunion
Mairie - 2 barres anti panique chaufferie
Mairie - Assainissement mur mairie côté cour
Marronniers - Peinture escaliers de secours
Travaux consolidation lavoir La Roncière
Périscolaire : Bâtiment ex-bibliothèque

Périscolaire : Bâtiment plateau évolution + Toilettes

Travaux de voirie, travaux éclairage public, matériel et outillage techniques

Réhabilitation Rue de la Donnerie
Signalisation Verticale
Réhabilitation Rue des Tiers
Tx Rue du Mont Louvet et RD97
Tx Rues du Mont Louvet / du bois Abel / des Tiers
Tx d'aménagement Mur cour arrière-Mairie
Parkings Est de Bel Air (rd 97) Phase 2
Plateau ralentisseur RD 97
Signalisation Horizontale RD97 & Bel Air
Coussins Lyonnais Quincampoix
Réhabilitation Chemin des Graphares
Signalisation Horizontale
Allée des tilleuls Route à refaire (Phase 1 Haut de la Rue)
Allée des tilleuls Route à refaire (Phase 2 Bas de la Rue)
Entrée Parking mairie 315 m²
Tx éclairage public - Mât Passage Piétons (RD 97 - 2 éclairages+ 2 candélabres)
Tx éclairage public - Projecteurs mairie (2 proj)
Tx éclairage public - Phase 2 (66 éclairages + 61 crosses et candélabres)
Projecteur illuminations



Vidéo Protection

Groupe Electrogène
Débroussailleuse électrique
Tondeuse
Souffleur + batterie + chargeur
Etagère pour archives
Signalisation verticale

Renouvellement extincteur + sécurité incendie

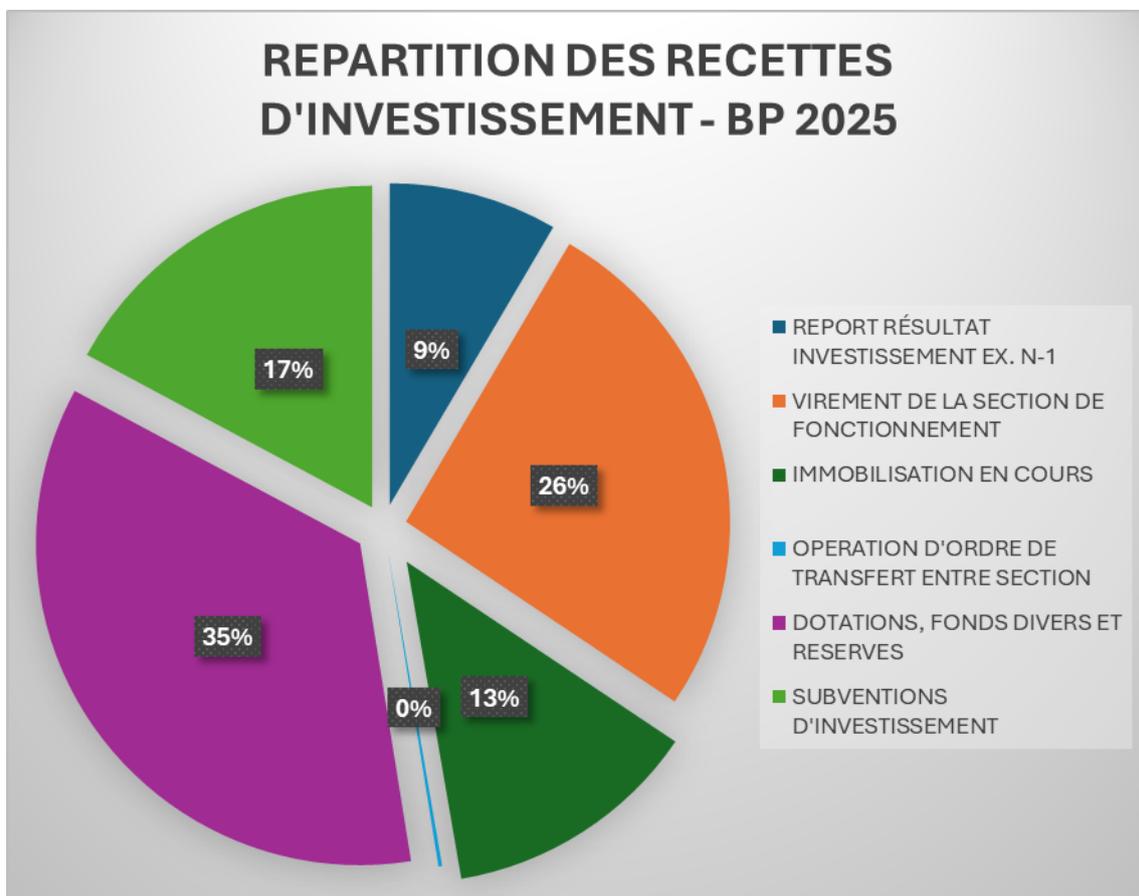
Matériel de transport, bureau et informatique, mobilier, autres immobilisations

Matériels de bureau pour les services administratifs
Achats divers matériels AIC 2023
Etagère Archivages
Barnums
Aménagement Périscolaire
Licences MICROSOFT
Informatique Ecole
Matériels informatiques (serveurs, ordinateurs, écrans, claviers, souris, HP etc.....)

Le montant inscrit sur ce chapitre représente 83.66% du budget total des dépenses d'investissement.

b. Investissement – Recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
001	REPORT RÉSULTAT INVESTISSEMENT EX. N-1	0,00 €	0,00 €	111 198,34 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	217 361,01 €	0,00 €	344 000 ,00 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 335,56 €	10 885,56 €	2 400,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	456 038,93 €	445 642,49 €	467 586,91 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	244 000,00 €	132 503,99 €	226 513,40 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	476 600,00 €	475 000,00 €	0,00 €
23	IMMOBILISATION EN COURS	0 €	0 €	170 000€
TOTAL SECTION IMMOBILISATION		1 402 335,50 €	1 064 032,04 €	1 321 698,65 €





Le chapitre 001 – Résultat d’investissement reporté :

Pour l’année 2024, l’excédent brut de la section d’investissement constaté au compte financier unique 2024 s’élève à **111 198.34€** et il est reporté au budget d’investissement de l’année 2025.

Ce chapitre représente **8.41%** du budget total des recettes de fonctionnement.

Le chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :

Ce chapitre doit être égal au chapitre 023 de la section dépenses de fonctionnement.

L’estimation de la part d’excédent de fonctionnement a été évaluée à **344 000€**.

Ce chapitre représente **26.03%** du budget total des recettes d’investissement.

Le chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre section :

Ce chapitre doit être égal au chapitre 042 de la section dépenses de fonctionnement.

Il est impacté comme suit :

- Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et charges financières à répartir pour un montant de **2 400€**

Ce chapitre représente **0.18 %** du budget total des recettes d’investissement.

Le chapitre 10 – Dotations / fonds divers et réserves :

Ce chapitre est principalement constitué de :

- Le compte 10222 (FCTVA) pour un montant de **126 000€** représentant **27%** du chapitre ;
- Le compte 10226 (taxe d’aménagement pour un montant de **9 000€** représentant **2%** du chapitre ;
- Le compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés sur le **chapitre 021**) pour un montant de **332 586.91€** représentant **71%** du chapitre.

Ce chapitre **35.38 %** du budget total des recettes d’investissement.

Le chapitre 13 – Subventions d’investissement :

Les subventions d’investissement à percevoir sont :

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			%
TERRAIN DE JEUX	ANS	48 116,00 €	21,24%
TERRAIN DE JEUX	REGION IDF	14 434,80 €	6,37%
PERISCOLAIRE	REGION IDF	65 249,00 €	28,81%
VIDEOPROTECTION	REGION IDF	37 754,60 €	16,67%
ESPACES VERTS	BPE	2 000,00 €	0,88%
CLASSES HORS MURS	BPE	2 000,00 €	0,88%
FONDS PROPLETE	BPE	1 470,00 €	0,65%
PLANTATIONS	PNR	5 022,00 €	2,22%
VELO	BPE	2 000,00 €	0,88%
ECLAIRAGE LED	BPE	3 000,00 €	1,32%
HANDICAP	BPE	10 000,00 €	4,41%
AMENDES POLICE	PREFET	27 802,00 €	12,27%
COURS ELEMENTAIRE	REGION IDF	7 665,00 €	3,38%
	TOTAL	226 513,40 €	100,00%

Ce chapitre **17.14 %** du budget total des recettes d’investissement.

Le chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre ne comporte pas des prévisions budgétaires pour cette année.

Le chapitre 23 – IMMOBILISATION EN COURS :

Ce chapitre est provisionné à hauteur de **170 000€**, le prix évalué pour la future vente de la parcelle cadastrée C366 sise 37 Bis Rue des Vignes.

Ce chapitre représente **12.86%** du budget total des recettes d'investissement.

